SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Vos contacts au Se-UNSA :
Aline GEERAERTS **06 14 25 31 19**
Jean-Michel ALAVOINE **06 14 25 30 61**
Benoît FOLB **06 14 25 29 64**

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère →
http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6

Flash infos du 28 mars 2013

Pour une meilleure lisibilité et l'affichage, ce flash est en téléchargement sur notre site http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article733

1. **Temps partiels : demande à faire pour le 15 avril**
2. **Rythmes scolaires : Reims, c'est 2014**
3. **ASH : établissements médicaux sociaux, le SE-UNSA écrit au ministre**
4. **Retraités**
5. **Le SE-UNSA fait son congrès**
6. **Fiche pratique sorties scolaires**

Temps partiels : demande à faire pour le 15 avril par voie hiérarchique

La circulaire départementale vient de paraître. Les principes restent les mêmes. Les situations seront vues au cas par cas pour les enseignants dont le service sera sur 9 demi-journées. Contactez-nous si besoin.
http://sections.se-unsa.org/51/ecrire/?exec=articles&id_article=731

Rythmes scolaires : Reims, c'est 2014 !

La Maire de Reims a réuni l'ensemble des partenaires impliqués dans l'organisation des rythmes scolaires ce 27 mars au matin. Elle a annoncé **le report à 2014 et le choix du mercredi matin.** Le choix des horaires reste à faire.
Elle confirme vouloir continuer à travailler selon cette méthode de concertation avec les directeurs, les parents d'élèves, les syndicats des enseignants et des personnels de la ville, les associations.
Pour l'UNSA enseignants nous avons exprimé notre satisfaction sur la méthode. Pour nous, il était important que les conseils d'école puissent s'exprimer sans aucune censure. Nous actons positivement également le choix du report, la recherche d'un constat partagé et la co-construction du PEDT. Les enseignants, les équipes ont été entendus. Nous avons aussi souligné que cette décision arrangerait le service, sur l'année transitoire, d'un grand nombre d'enseignants en services partagés.
Le Se-UNSA participera à toutes les futures étapes de concertation.

Un comité de suivi départemental se réunira le 3 avril à 16H30.

Et si vous alliez voir ce que pense le **syndicat UNSA des animateurs** (le SEP- UNSA) ?
http://sep.unsa-education.org/index.php?view=article&catid=18:actualite-de-leducation&id=465:communique--circulaire-pedt--l-peut-mieux-faire--r&format=pdf

ASH : établissements médicaux sociaux, le SE-UNSA écrit au ministre : obligations de service et NBI

Obligations de service en établissements médico-sociaux : il faut que ca bouge !
A plusieurs reprises, au cours des années précédentes, notre organisation a alerté le ministère sur la situation des enseignants exerçant dans les unités d'enseignement des établissements et services des secteurs du médico-social et de la santé.
En effet, les obligations de service de ces enseignants du premier degré sont définies par le décret du 30 juillet 2008. Alors que des précisions ont été apportées pour les enseignants spécialisés exerçant en RASED et en CLIS par la circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013, la situation des enseignants mis à la disposition des établissements

et services médico-sociaux et sanitaires n'a jamais fait l'objet de réactualisations.. De fait, des dispositions sont prises au niveau local, accentuant les disparités d'un département à l'autre, voire d'un établissement à l'autre, et multipliant par là même les risques de conflits et de recours.
En septembre 2011, le cabinet du précédent ministre avait annoncé la parution « prochaine » d'une circulaire visant enfin à harmoniser ces obligations. Elle n'est jamais parue.
Le SE-Unsa a écrit au ministre pour qu'une concertation avec les représentants des personnels s'engage sans tarder, dans la perspective d'une publication de ce texte.
Lire la lettre au ministre > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article729

Retraités : Pouvoir d'achat, vigilants avec l'UNSA

http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/publications/retraites/ret_164/retraite_164_qe.pdf

Le SE-UNSA fait son congrès : Dernière étape à Marseille du 2 au 6 avril**.**
L'ensemble des responsables nationaux du SE-UNSA se réunira pour terminer l'élaboration de son projet syndical et renouveler ses équipes dirigeantes.
Jean-Michel et Aline y représenteront le département et l'académie. Pour nous joindre, cette semaine, merci de privilégier les mails ou les sms.

Fiche Pratique : les sorties scolaires
Le SE-UNSA met à votre disposition une fiche pratique complète sur les sorties scolaires
En téléchargement ici > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article732

Nous envoyons à nos adhérents sur demande, ce kit responsabilité.
N'hésitez pas à adhérer ! Réduction d'impôt, crédit d'impôt, 100€ = 34 !
offre découverte > http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique694

Les infos 2nd degré c'est ici … et l'actu 2nd degré, c'est les mutations INTRA . N'hésitez pas à transmettre l'info à vos amis professeurs en lycée ou collège (fiche de suivi à télécharger) http://sections.se-unsa.org/reims/

Pour se désabonner, envoyer la simple mention « désabonnement » en retour